



**COMMUNE D'AVEIZE**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 12 OCTOBRE 2023 à 20h30**

**Liste des délibérations prises au cours de cette séance**

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Le Conseil Municipal d'Aveize, qui s'est réuni le 12 Octobre 2023 à 20h30 à la mairie, sous  
la présidence de Monsieur Michel BONNIER, Maire a pris les décisions suivantes :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2023-10-01	Conventions de fonds de concours et de constitution d'un groupement de commande relatives à la fourniture et pose de colonnes d'apport volontaire pour la collecte des déchets	Approuvée à l'unanimité
2023-10-02	Approbation de la convention de partenariat 2023 pour le financement d'un système de détection et de lutte contre la grêle pour le territoire des monts du lyonnais à signer avec la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais	Approuvée à l'unanimité
2023-10-03	Vote des tarifs communaux applicables au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Approuvée à l'unanimité
2023-10-04	Approbation du montant à verser au titre du forfait communal pour les dépenses de fonctionnement de l'école privée des 4 horizons d'Aveize année scolaire 2022/2023	Approuvée à l'unanimité
2023-10-05	Convention de fourrière avec la Société Protectrice des Animaux de Lyon et du Sud est	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations ont été mises à la disposition du public en Mairie à compter du 26/10/2023.

Le Maire, Michel BONNIER.



Mise en ligne sur le site Internet le 26/10/2023  
Affichée le 26/10/2023